

René CAPITANT

Garde des Sceaux - Ministre de la Justice
Chevalier de la Légion d'Honneur
Médaille de la Résistance (rosette)
Professeur à la Faculté de Droit et
des Sciences Economiques de Paris
Conseiller de Paris
DEPUTE SORTANT

SUPPLEANT



Jean TIBERI

Magistrat
Chargé de travaux dirigés à la Faculté de Droit
et des Sciences Economiques de Paris
Conseiller de Paris

RENÉ CAPITANT

CANDIDAT

d'UNION pour la DEFENSE de la REPUBLIQUE

Une crise, une crise très grave vient de secouer le pays.

Sa gravité résulte certes des violences inadmissibles auxquelles elle a donné lieu et dont le quartier latin a particulièrement souffert. Elle résulte aussi des dommages considérables qui découlent pour la nation de la suspension quasi totale de l'activité économique, dont chacun devra finalement supporter la charge. Mais elle résulte surtout de l'état d'esprit qu'elle a manifesté dans la jeunesse.

Il est apparu en effet que la jeunesse de notre pays, comme celle d'autres nations, refuse d'admettre plus longtemps les structures sociales et les structures universitaires établies. En occupant les universités et les usines, les étudiants et les jeunes ouvriers ont manifesté leur volonté de contester ces structures et d'en entreprendre eux-mêmes la transformation.

Par là-même ils ont posé la question devant le pays tout entier. Et le Président de la République, en dissolvant l'Assemblée Nationale, en provoquant de nouvelles élections, appelle le peuple à la trancher.

Trois réponses sont possibles :

1°) CONFIRMER LE REGIME CAPITALISTE (CAPITALISME PRIVE ET CAPITALISME D'ETAT)

Ce serait à la fois, dans le climat actuel, risquer la guerre civile et perpétuer un régime dont il est évident depuis longtemps qu'il ne répond plus ni aux nécessités économiques, ni aux aspirations sociales de notre époque.

2°) SUBSTITUER LE REGIME COMMUNISTE AU REGIME CAPITALISTE

Cela équivaudrait à généraliser le capitalisme d'Etat et à instituer la dictature totalitaire qui l'accompagne toujours — donc à aggraver encore l'asservissement et la mécanisation humaine.

3°) EDIFIER UN ORDRE SOCIAL NOUVEAU, QUI NE SOIT NI LE CAPITALISME NI LE COMMUNISME ET QUI LIBERE LES HOMMES DE L'ALIENATION dont ils souffrent et dont souffre avec eux l'économie française.

C'EST LA SOLUTION QUE PROPOSE LE GENERAL DE GAULLE.

C'EST LA SEULE SOLUTION QUI CONDUISE A LA PAIX SOCIALE ET AU PROGRES.

CETTE TROISIEME VOIE EST CELLE DE LA PARTICIPATION.

Partout, dans tous les domaines, à tous les échelons, les travailleurs doivent être ASSOCIES A PART ENTIERE à leurs entreprises (publiques ou privées). Ils doivent recevoir les droits et les responsabilités qui feront d'eux des MEMBRES ACTIFS de l'entreprise et leur permettront de participer, à égalité avec les actionnaires, aux bénéfices et au contrôle de la direction, dont les pouvoirs et la responsabilité s'en trouveront renforcés. ILS PARTICIPERONT EN OUTRE A L'ACCROISSEMENT DU CAPITAL, dans la mesure où celui-ci résultera de l'autofinancement.

Les étudiants participeront, eux aussi, à côté des enseignants, à la gestion et d'abord à la reconstruction des Universités.

Quant aux fonctionnaires, ils devront également être associés à la gestion des services publics et intéressés au rendement de ceux-ci.

Comme l'a dit le Général de Gaulle, il s'agit de réaliser, DANS L'ORDRE ET LA LEGALITE, UNE VERITABLE REVOLUTION SOCIALE, de nature à transformer la condition et la psychologie des salariés, augmenter le dynamisme de notre économie et renforcer la solidarité nationale au profit des personnes âgées, des handicapés de toutes sortes et des familles nombreuses.

Pour la défense et l'épanouissement de la République

Contre le communisme et la violence

Répondez à l'appel du Général De Gaulle !

votez

RENE CAPITANT